

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Valérie HEROUARD, Karima JOSSELIN, Gaétan DUPONT, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Nicolas MICHEL, Mme Vanessa GRENET ayant donné pouvoir à M. Pierre LEMETAIS, M. Baptiste REY

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 9

DATE DE CONVOCATION : 23.03.2023

DATE D’AFFICHAGE : 23.03.2023

Objet : Participation communale

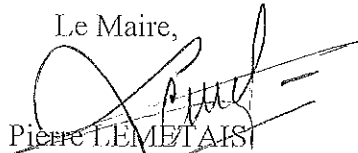
Monsieur Le Maire propose d’offrir une carte cadeaux à chaque enfant scolarisé en primaire ainsi qu’à chaque jeune atteignant dix-huit ans.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l’unanimité cette proposition, et décident, à l’unanimité :

- D’offrir à chaque enfant scolarisé en école primaire une carte cadeaux d’une valeur de 25 €.
- D’offrir à chaque jeune atteignant dix-huit ans une carte cadeaux d’une valeur de 30 €.
- De régler cette dépense à l’aide des crédits inscrits à l’article 623 section de fonctionnement

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 03 avril 2023

Le Maire,

Pierre LEMETAIS




PREFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION *

EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE :
Arrondissement du Havre
Canton d'Octeville-Sur-Mer
Commune de CUVERVILLE EN CAUX
45 route du Château
76280 CUVERVILLE EN CAUX
T° 02.35.27.24.52
mail : cuvervilleencaux76@gmail.com

DATE D'ENVOI : 02-05-2023

Désignation des pièces :	Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ...+ N° + Date)	Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité
DELIBERATIONS séance du 3 avril 2023		
Délibération Destruction des hyménoptères	n° 206.23.10 du 03 avril 2023	
Délibération Ticket sports loisirs	n° 206.23.11 du 03 avril 2023	
Délibération Participation communale	n° 206.23.12 du 03 avril 2023	
Délibération C.A.U.E	n°206.23.13 du 03 avril 2023	
Délibération Dématérialisation des actes	n°206.23.14 du 03 avril 2023	
Délibération Contrôle extincteurs PEI et alarme choix d'un prestataire	n°206.23.15 du 03 avril 2023	
Délibération Subventions	n°206.23.16 du 03 avril 2023	

CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE :
Le Maire, Pierre LEMETAIS

CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE :

* seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture